

— LA —
SEMAINE RELIGIEUSE
 — DE MONTREAL —

SOMMAIRE

I Au prône. — II Offices de l'Eglise. — III Titulaires d'églises paroissiales. — IV Prières des Quarante-Heures. — V Apostolat de la prière. — VI Correspondance romaine. — VII Le sanctuaire de l'Hospice Saint-Joseph, (rue Cathédrale). — VIII Le XV^e congrès des "Américanistes". — IX A travers le monde. — X Aux prières.

AU PRONE

Le dimanche, 8 mars

On annonce :

Les quatre-temps ;

On lit la lettre pastorale sur les pâques ;

On récite l'angelus debout le samedi midi pendant le Carême ; la neuvaïne à S. Joseph peut commencer le 10, pour finir la veille de la fête, ou le 13 pour finir la veille de la solennité (1).

OFFICES DE L'ÉGLISE

Le dimanche, 8 mars

Messe du I dim. du Carême (2), *semi-double privil.* ; 2e or. de S. Jean de Dieu, 3e *A cunctis* ; préf. du Carême. — I vêpres de Ste Françoise Vve romaine, *double* ; mém. du dim. et de S. Jean de Dieu.

TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 15 mars

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — *Par anticipation*, du 17 mars, saint Patrice (Montréal et Sherrington) ; du 8 mars, saint Gabriel ; du 22 mars, saint Benoit.

DIOCÈSE D'OTTAWA. — *Par anticipation*, du 17 mars, saint Patrice (Ottawa et Fallowfield) et saint Agricole.

(1) En faisant cette neuvaïne, même privément, on peut gagner : 10 800 jours pour chaque exercice ; 20 une indulgence plénière dans le cours de la neuvaïne ou l'un des huit jours suivants (du 10 au 26 mars ou du 18 au 29 mars) en se confessant, communiant et priant aux intentions du pape.

(2) On trouvera au No du 11 février 1907, une considération sur le 1er dim. du carême.

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Du 12 mars, saint Grégoire (Mount Johnson).

DIOCÈSE DE SHERBROOKE. — *Par anticipation*, du 17 mars, saint Patrice (Sherbrooke et Magog); du 18 mars, saint Gabriel (Stratford); du 21 mars, saint Philémon (Stoke Center).

DIOCÈSE DE NICOLET. — Du 12 mars, saint Grégoire.

DIOCÈSE DE VALLEYFIELD. — *Par anticipation*, du 17 mars, saint Patrice (Hinchinbrooke).

DIOCÈSE DE PEMBROKE. — *Par anticipation*, du 17 mars, saint Patrice (Mount St. Patrick).

DIOCÈSE DE JOLETTE. — *Par anticipation*, du 17 mars, saint Patrice (Rawdon); du 18 mars, saint Gabriel; du 20 mars, saint Cuthbert. J. S.

Prières des Quarante-Heures

VENDREDI,	6	MARS	— Saint-Michel à Montréal.
DIMANCHE,	8	"	— Saint-Jean-Baptiste.
MARDI	10	"	— Saint-Hubert.
JEUDI,	12	"	— Rivières-des-Prairies.

APOSTOLAT DE LA PRIERE

INTENTION GENERALE

POUR LE MOIS DE MARS 1908

Approuvée et bénie par Pie X

LES MISSIONS PAROISSIALES

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel. Je vous les offre, en particulier, pour que prêtres et fidèles favorisent de tout leur pouvoir l'œuvre des missions paroissiales.

Résolution apostolique : S'efforcer de faire donner une mission dans notre paroisse.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 12 février 1908.



UJOURD'HUI a eu lieu dans la grande salle des béatifications, en présence du Souverain-Pontife, tenant chapelle, le pontifical grec en l'honneur du centenaire de saint Jean-Chrysostôme. Ce qui donne de l'intérêt à cette cérémonie, c'est qu'elle est presque unique. Au concile de Lyon en 1274, le pape assista à la messe grecque célébrée par les évêques orientaux. Eugène IV fit la même chose au Concile de Florence (1438), où se ressouda, pas pour longtemps hélas ! l'union des deux Eglises. Mais à partir de cette époque, si l'on a pu souvent assister à des messes pontificales grecques, jamais cet office n'a été célébré en présence du Souverain-Pontife y assistant avec toute sa cour. Et c'est précisément ce qui donnait à la fonction de ce matin un caractère tout particulier.

— Je ne m'attarderai point à décrire les cérémonies, car cette liturgie orientale étant en général fort peu connue, il faudrait tout indiquer et réciter presque le petit livre qu'un bénédictin, le Père Meester, a publié sur la messe grecque. Il suffira de savoir que l'office a été célébré par Son Excellence Mgr Geha, Cyrille VIII, qui appartient au rite grec-melchite, et en langue grecque. On a choisi ce patriarche parce que les autres célèbrent dans les langues qui dérivent de l'hébreu, comme le syriaque, le chaldéen, le maronite, etc. Et la liturgie de saint Jean-Chrysostôme servait à honorer cet illustre docteur qui a été aussi un vrai confesseur de la foi. Ce n'est point comme simple souvenir que le Bernin a fait soutenir le reliquaire de bronze qui contient la chaire de saint Pierre, par deux docteurs de l'Eglise grecque et parmi eux par saint Jean-Chrysostôme.

— Cette union des deux Eglises, que l'on a pu voir plus complète dans le rite qui s'est déroulé ce matin dans la salle des béatifications, n'est point une nouveauté. Dans l'office du Vendredi-Saint, nous avons des invocations que l'on chante alternativement en grec et en latin, et tout prêtre latin célébrant la sainte messe dit le *Kyrie eleison*, vestige de l'ancienne langue de l'Eglise. De plus, dans le rite dit des messes papales, on commença, à partir du Concile de Lyon, à chanter l'évangile et l'épître d'abord en latin, puis en grec comme symbole d'union.

— Mais le pape ne s'est point contenté d'assister à la messe, il y a pris une part effective. Outre les bénédictions de l'encens et de la paix, il a dit en grec les formules qui ouvrent et ferment le canon, comme aussi l'eulogie ou bénédiction finale. Aux demandes qui lui ont été faites par les officiants en langue grecque, le pape a répondu dans cette langue ; mais les cardinaux se sont servis du latin pour les formules liturgiques qu'ils doivent réciter, le pape seul parlant grec.

— Les cérémoniaires pontificaux ont eu beaucoup de peine à mettre sur pied une cérémonie aussi nouvelle, et pour laquelle il n'y avait aucune tradition. Leurs conférences avec les patriarches et les évêques orientaux ont été nombreuses, et les solutions n'étaient point faciles à trouver. Mais non seulement ce pontifical fera époque à Rome, il aura un retentissement énorme dans tout l'Orient. Les catholiques d'un autre rite verront comment le Souverain-Pontife tient non seulement à conserver mais aussi à honorer leurs liturgies. Et ce sentiment leur fera considérer Rome pour ce qu'elle est vraiment, la mère et maîtresse de toutes les Eglises.

— En même temps, cette affirmation de la principauté, de la primatie, de l'Eglise de Rome n'était point inutile. Mgr Géraldry, patriarche grec-melchite, prédécesseur de Mgr Geha,

avait sur ce point des idées que des orientaux peut-être caressent en secret, mais qu'il avait eu l'audace de répéter en public. Pour lui le pape était un patriarche tout comme un autre, avec cette seule différence que le territoire de son patriarcat était plus étendu. Hâtons-nous de dire que ces idées étaient personnelles à ce prélat ; mais le vieux levain oriental est si facile à remuer, qu'il est bon de remettre ostensiblement, publiquement, chaque chose à sa place. Et cette cérémonie, le faste qui y a été déployé, les rites qui ont déroulé leur imposante majesté devant le pape y prenant part comme chef de la liturgie, ne seront pas sans effet.

— On sait que la Sacrée Congrégation des Rites a rendu à la date du 14 décembre 1904 un décret sur la quantité de cire qui doit entrer dans les cierges. Elle veut que les cierges employés au Saint-Sacrifice soient composés dans leur plus grande partie de cire, c'est-à-dire doivent en contenir au minimum le 51%. Faire des décrets est relativement aisé, mais les observer est autre chose. Il y a à Rome un institut religieux de femmes qui avait pour but secondaire de préparer ce qui est nécessaire au culte. Faire du vin, des hosties, des cierges, etc., était sa principale occupation. Les cierges étaient garantis pure cire, mais les pauvres Sœurs ne pouvaient pas en vendre. Le motif était double : le premier qu'ils coûtaient deux fois plus cher que ceux qu'on trouve sur la place de Rome, le second que la cire pure coule beaucoup. Le Souverain-Pontife à qui elles avaient fait part de leur détresse, leur a conseillé de renoncer à cette fabrication. Ce qu'elles ont fait.

— Il reste donc les cierges que l'on trouve dans les bons magasins, mais quelle est la quantité de cire qui entre réellement dans leur confection ? D'après des informations qui me reviennent, les cierges les plus chers (6 francs le kilogramme) ne présenteraient point les conditions voulues par la Congrèga-

tion des Rites. Et il y en a une raison toute naturelle, c'est que la cire tend à augmenter de prix par suite de la diminution de la production. Aujourd'hui avec les systèmes perfectionnés de ruches on se garde bien de détruire le gâteau de cire. On le laisse pour que les abeilles n'aient plus qu'à le remplir de miel, dont la vente est plus facile et plus lucrative. Ces nouvelles ruches devront amener une raréfaction de la cire telle que la Congrégation des Rites aura sans doute à revenir sur un décret qu'il semble pratiquement impossible de suivre, au moins en Europe.

DON ALESSANDRO.

LE

SANCTUAIRE MONTREALAIS DE L'HOSPICE SAINT-JOSEPH

(RUE CATHÉDRALE)

LE 18 août 1867, le regretté Mgr Bourget, alors évêque de Montréal, en vertu d'un indult du 7 mars 1867, instituait à Montréal une confrérie de Saint Joseph affiliée à celle de Beauvais (France), et en fixait le centre « dans un religieux sanctuaire bâti par un dévot serviteur de saint Joseph » : la chapelle dite de l'Hospice Saint-Joseph, sur la rue du *Cimetière*, aujourd'hui la rue *Cathédrale*.

Et depuis quarante ans, chaque année, avec le retour du mois de mars, l'on voit revenir vers le pieux sanctuaire les dévots du Patriarche de Nazareth. La chapelle du reste, d'un style si pur, avec ses colonnes élancées, sa voûte semée d'étoiles d'or, et ses peintures murales du sanctuaire que des réflecteurs électriques mettent en belle lumière, se prête merveilleusement aux méditations pieuses et aux prières prolongées. Dans le calme et le repos, on s'y sent tout près de Dieu et vraiment sous le regard du bon saint Joseph. Que si une orpheline de l'Asile tout voisin vient y faire aussi sa prière, ce n'est pas pour distraire

le pèlerin de passage, mais bien plutôt pour l'inviter à ne pas passer près des troncs sans faire acte de générosité ; car, selon le vers du poète : *L'aumône est sœur de la prière !*

On nous a suggéré, et nous le voulons de tout cœur, d'inviter nos lecteurs, tant du monde que des communautés, à ne pas oublier, au cours du mois qui s'ouvre — le mois de saint Joseph ! — le sanctuaire montréalais de la rue Cathédrale.

Il est très facile en plus de s'agréger à la pieuse Confrérie dite de Saint-Joseph. On n'a qu'à donner son nom à l'Hospice. Ces noms sont inscrits sur les registres après avis du directeur.

Voici maintenant la liste des faveurs spirituelles auxquelles les associés de la Confrérie de Saint-Joseph ont droit :

Messes pour les défunts

Deux messes sont célébrées chaque année pour les Associés défunts, l'une, le mercredi de la première semaine du carême, et l'autre, le mercredi qui suit la commémoration des morts.

Indulgences plénières

1o Le jour de l'entrée dans l'Association ;

2o A chacune des fêtes principales de Notre-Seigneur, savoir : Noël, la Circoncision, l'Épiphanie, Pâques, l'Ascension, la Fête-Dieu ;

3o A chacune des fêtes principales de la très sainte Vierge, savoir : la Purification, l'Annonciation, l'Assomption, la Nativité, l'Immaculée-Conception ;

4o A chacune des fêtes des Apôtres, savoir : le 24 février, fête de saint Mathias ; le 1er de mai, fête de saint Philippe et saint Jacques ; le 29 juin, fête de saint Pierre et saint Paul ; le 5 juillet, fête de saint Jacques-le-Majeur ; le 24 août, fête de saint Barthélemy ; le 21 septembre, fête de saint Mathieu ; le 28 octobre, fête de saint Simon et saint Judes ; le 30 novembre, fête de saint André ; le 21 décembre, fête de saint Thomas ; le 27 décembre, fête de saint Jean ;

50 A chacune des fêtes de saint Joseph, savoir : le 23 janvier, fête des Fiançailles de la Très Sainte Vierge et de saint Joseph ; le 19 mars, fête de saint Joseph ; le 3ème dimanche après Pâques, fête du Patronage de saint Joseph, fête principale de la Confrérie ;

60 A deux mercredis par mois, au choix des Associés, et à chaque mercredi dans le mois de mars ;

70 A l'article de la mort.

Conditions : Se confesser, communier, prier aux intentions du Saint-Père, dans l'église des réunions ou, en cas d'empêchements, dans l'église paroissiale et pour les communautés et pensionnats, dans la propre chapelle.

A l'article de la mort, quand on ne peut communier et qu'on est privé de la proie, invoquer, de cœur du moins, le saint Nom de Jésus.

Indulgences partielles

Indulgences de 7 ans et 7 quarantaines à chacune des fêtes secondaires de Notre-Seigneur et à chacune des fêtes secondaires de la Très Sainte Vierge.

Conditions : Les mêmes que ci-dessus.

Indulgence de 60 jours : 10 Pour chaque œuvre de piété ou de charité ; 20 Pour la récitation de cinq *Pater* et cinq *Ave* pour les associés défunts ; 30 Pour tout associé qui assiste aux processions ou accompagne le Très Saint-Sacrement chez les malades, ou, en cas d'empêchement, récite, au son de la cloche, un *Pater* et un *Ave*.

Notes. — 10 Toutes ces indulgences, concédées par un bref du 16 avril 1861 et un rescrit du 19 juin 1862, sont applicables aux âmes du Purgatoire.

20 Les associés, à qui leurs ressources le permettraient sont invités à présenter spontanément quelque offrande pour les frais généraux de l'Œuvre.

LE XV^e CONGRES DES " AMERICANISTES "



N se rappelle qu'en septembre 1906 avait lieu à Québec le XV^e congrès des *Américanistes*. Voici que, un an après, deux volumes viennent de paraître — chez Dussault et Proulx, à Québec, 2 vols in-8, 412 et 468 pages — qui donnent le compte rendu des délibérations tenues et l'in extenso des communications fournies à ce congrès.

Déjà, dans le temps, nos revues sérieuses avaient souligné l'importance de cette réunion de savants, venus d'un peu partout, et parmi lesquels bon nombre de Canadiens, notamment des religieux et des prêtres, avaient fait belle et honorable figure. C'était justice. Car, dans la cohue des faits-divers et dans l'enchevêtrement des « illustrations » de nos quotidiens à 24 ou 32 pages, l'événement risquait quand même, pour beaucoup, de passer inaperçu, ou, à tout le moins, de rester incompris.

Les deux volumes, qu'on nous communique, vaudront mieux pour l'information des hommes qui pensent et l'instruction des générations qui montent à la vie ; car c'est des livres surtout qu'on peut dire : *scripta manent*. A ce titre, nous tenions à les signaler ici à l'attention de nos lecteurs.

Les *Américanistes*, comme on le sait, s'appellent ainsi du nom précis des recherches qu'ils poursuivent ; ce sont des savants de diverses nationalités qui s'occupent, en effet, dans leurs études, des races antiques qui ont vécu autrefois en Amérique et aussi des peuples sauvages qui ont survécu, sur notre continent, au malheur des temps.

L'avant dernier congrès avait eu lieu à Stuttgart (Allemagne) en 1904, le prochain se réunira à Vienne (Autriche) en 1908. C'est assez dire que le choix de la ville de Québec, en 1906, était un grand honneur pour notre pays. Car enfin,

si chauvin qu'on soit, on ne peut pas ignorer que nous ne sommes nés que d'hier et que le chiffre de notre population est encore relativement restreint.

« Ces savants distingués, écrivait-on dans la livraison d'octobre 1906 de la *Nouvelle France*, n'avaient pas compté qu'à Québec, ville essentiellement catholique, berceau de la foi et jadis foyer de la civilisation chrétienne pour tout un continent, ils pourraient trouver aussi matière à s'édifier et à réfléchir. Ce fut donc pour eux toute une leçon de choses que la vue de ces missionnaires venus de la lointaine Colombie Anglaise, comme des avant-postes du Canada français, dissertant à l'envi sur les mystères de l'éthnologie, de la sociologie, de la linguistique, et tout étonnés d'être regardés comme savants, alors qu'ils n'avaient rêvé que d'être apôtres ».

« La note distinctive du dernier congrès, continuait la docte revue, fut la prééminence de la représentation cléricale. Tandis qu'à Stuttgart on n'avait compté que deux prêtres, et à New York, deux ans auparavant, un seul, à Québec, il y en eut d'inscrits plus de quarante, tant séculiers que réguliers, et de ce nombre, une douzaine au moins présentèrent au congrès des études de première valeur. Des voix aussi autorisées qu'impartiales reconnurent avec éloges l'apport de ces humbles ouvriers évangéliques au domaine de la science, ce qui prouve, une fois de plus, que la raison et la foi sont faites pour s'entendre ».

« A ce congrès intéressant — écrivait de son côté M. C. J. Magnan, dans son bulletin de l'*Enseignement Primaire* — dirigé pratiquement par l'un de ses vice-présidents, Mgr Laflamme, nous avons rencontré des savants français, allemands, anglais, américains..... Les Canadiens-français, qui ont pris part aux délibérations, ont fait réellement honneur à leurs compatriotes. Tous ceux qui ont suivi les travaux de ce congrès, travaux qui ont eu du retentissement dans le monde entier, s'accordent à

dire qu'en cette circonstance les autorités de l'Université Laval et du séminaire de Québec ont joué un rôle exceptionnellement brillant : de fait, c'est le très antique séminaire de Mgr de Laval qui a assuré pratiquement le succès du congrès ».

Et, en effet, après avoir parcouru les volumes du compte rendu officiel, on a la fierté d'être facilement convaincu que nos compatriotes qui ont siégé au congrès — et au tout premier rang Mgr Laflamme — étaient parfaitement à leur place et nous ont grandement fait honneur.

Après le nom de l'ancien recteur de l'Université Laval, qu'on nous permette de citer ceux de MM. les abbés A. Gosselin, A. Nantel, J.-G. Forbes, Emile Gauvreau ; des R. P. Jetté et Jones, s. j. ; du P. Rousseau, p. s. s. ; des R. P. Morice, Lemoyne, David et Legoff, o. m. i. ; du P. Pacifique, capucin, et du P. Hugolin, franciscain, comme aussi ceux de MM. Dr Dionne, A. Rivard, Ernest Gagnon, Alph. Gagnon et J.-E. Roy.

Tous ces messieurs sans doute n'ont que faire de nos éloges ; mais il est juste que leurs noms soient plus connus. On a beau dire, s'il y a des inconvénients à la publicité — qui sévit à outrance de nos jours — il faut compter avec elle et en user pour le bien, puisqu'on l'utilise tant pour le mal ! Nous ne louerons jamais trop ceux qui travaillent au progrès de la science, des arts ou des lettres, sous l'égide de la foi. Et quand ce sont nos frères par le sang, il faut les louer deux fois, pour l'instruction et l'encouragement de ceux qui viendront après nous.

* * *

Nous n'avons pas songé, cela va de soi, à tenter, dans ce trop modeste cadre, une analyse même très succincte des délibérations et travaux du XVe congrès international des *Américanistes*, mais ne voulons pas terminer cet accusé de réception sans extraire des volumes que nous avons sous les yeux un trait, un seul, qui fait saisir sur le vif toute l'importance qu'il

peut y avoir pour les intérêts catholiques à ce que des fervents de la foi siègent parmi les princes de la science (1).

A la séance du mercredi, 12 septembre, à propos d'une communication où il était dit équivalement que : « Les missionnaires ont enlevé à l'Indien ses notions esthétiques et morales, pour les remplacer par des idées auxquelles il ne pouvait se faire, et qui le laissaient à la merci de ses faveurs, tout en lui enlevant toute faculté artistique », MM. le Dr Bell et le Dr Haddon firent quelques remarques dans le même sens. Aussitôt, le Rév. Père Morice, o. m. i., se leva pour expliquer que sur cette question relative à la démoralisation actuelle des Indiens, on attribuait aux missionnaires une responsabilité non justifiée.

« On semble oublier — dit-il — le marchand de whiskey et l'homme blanc dénués de principes, qui s'introduisent furtivement dans la *tepee* pour déshonorer la femme et ruiner la famille. Vous voudriez convoquer les Indiens de l'Ouest aux fêtes destinées à célébrer le troisième centenaire de la fondation de Québec. Ne savez-vous pas que, sans l'action du missionnaire catholique, au lieu de tribus entières, qui peuvent encore prendre part à ces fêtes, vous n'auriez plus que la mémoire d'une race éteinte à évoquer ? »

Cette énergique protestation, d'ailleurs très motivée, produisit immédiatement son effet : L'Hon. Darnell Davis affirma que, venant du pays même des Jogues et des Lallemand, il tenait à rendre hommage aux « héroïques missionnaires qui ont civilisé les Indiens » ; M. le Dr Chamberlain (Clark University, Worcester, U. S.) distingua entre missionnaires et missionnaires, pour assurer ceux qui honoraient le congrès de leur présence et de leur travaux du respect et de l'admiration de tous ; et enfin, le Dr Bell lui-même (le président du

(1) Cf. Vol. I, page XLV.

congrès) déclara que ses précédentes réflexions « visaient une toute autre classe de gens que les missionnaires catholiques ».

En aucune façon, nous ne voulons donner à cet incident une portée qu'il n'a pas ; mais il nous semble qu'on a été heureusement inspiré en le relevant dans le compte rendu général. A lui tout seul, cet incident donne la note du XVe congrès des « Américanistes ». Il n'est pas besoin d'ajouter, après ce qui précède, que cette note est tout à l'honneur de notre sainte religion.

A TRAVERS LE MONDE

PERSE. — Mgr Lesné, délégué apostolique de la Perse, vient d'envoyer à M. Charmetant, directeur général des œuvres d'Orient, quelques renseignements sur les œuvres réalisées par lui à Ourmiah et à Tauris, depuis six ans qu'il y habite. Une école-collège a été construite. On y enseigne l'arménien, le persan et le russe. Bientôt les élèves affluèrent, les locaux devinrent trop étroits, les professeurs durent être multipliés, ce qui pesa lourdement sur le budget de la maison, vu la modicité de son allocation. Malgré cela on alla de l'avant, et au mois d'octobre suivant, on ouvrait un petit-séminaire arménien avec six enfants pour commencer, dont trois sont déjà partis pour Rome terminer leurs études au collège Arméno-Léonin et revenir ensuite prêtres pour le rite arménien, et aider ainsi les missionnaires dans leur apostolat chez les Arméniens dissidents. Etant de la même nation, ils pourront rendre de grands services.

Turquie. — De bonnes nouvelles continuent d'arriver sur le mouvement de retour des Nestoriens au catholicisme. Il a

été puissamment secondé par la reconnaissance officielle, de la part du gouvernement turc, de Mgr Jacques Manna, vicaire du patriarche, comme évêque chaldéen de Van. Déjà, de nouveaux villages se déclarent catholiques et vont être dotés d'une chapelle-école. Malheureusement, les ressources nécessaires pour seconder ce mouvement font défaut, et menacent de l'enrayer. La population nestorienne sollicite, en effet, une chapelle-école dans chaque village qui consent à embrasser le catholicisme ; et il faudrait pouvoir satisfaire ce pieux désir, dont la réalisation hâterait le retour des Nestoriens à la vraie foi.

Constantinople. — Le couvent de Saint-Pierre, des Dominicains, vient de passer sous la protection de l'Italie. Une dépêche de Constantinople annonce ainsi la nouvelle :

« Une cérémonie officielle vient de consacrer, à Saint-Pierre des Dominicains, la substitution de la protection italienne à la protection française sur ce couvent.

« L'ambassadeur d'Italie a pris la parole et rappelé que cette substitution procédait d'une entente entre les deux gouvernements. Le supérieur des Dominicains a remercié la France de sa protection passée.

« Il y a eu ensuite messe solennelle et réception au couvent. »

Le protectorat français acquis au prix de tant de sacrifices glorieux s'en va morceau par morceau !

Chine. — Deux missionnaires belges ont été massacrés par les Boxeurs, il y a quelque temps, dans la Mongolie occidentale : les PP. Remi Van Meirhaegen et Henri Bongaerts. En revanche, dans le nord de la Chine, le nombre des conversions augmente chaque année assez sensiblement. De 15,000 qu'il était ces années passées, il est monté à 17,000 cette année. Et

l'on compte sur une vingtaine de mille pour l'an prochain. Mais ce que l'on regrette toujours, c'est le nombre bien insuffisant de prêtres pour desservir ces nouvelles chrétientés.

Russie. — Depuis la proclamation par le czar de la liberté des cultes, en Russie, l'an dernier, les conversions au catholicisme augmentent dans des proportions étonnantes. Ainsi, dans un seul diocèse, 230,000 Grecs unis, sur 440,000, sont déjà passés dans le sein de l'Eglise romaine. En Lithuanie et dans la Russie Blanche, les retours s'élèvent à près de 200,000 et à 750,000 dans toute la Russie et la Pologne russe.

Etats-Unis. — A l'instar des jeunes Canadiens-français du Canada, ceux des Etats-Unis viennent de se constituer en association catholique. Nous ne pouvons reproduire ici la vaillante déclaration de principes que la nouvelle association a placée en tête de ses constitutions. Mais nous sommes heureux de dire qu'elle respire le plus pur esprit catholique et le patriotisme le plus vrai, et nous y applaudissons avec fierté. Le conseil de l'association est composé de jeunes gens qui résident dans différents Etats de l'Union. M. Louis Perras, étudiant en médecine, de New Bedford, Mass, en est le président. Plusieurs cercles ont déjà été fondés ici et là.

Bolivie. — Les relations entre le Saint-Siège et la République de Bolivie, interrompues à la suite d'un incident diplomatique, il y a quelque temps, sont rétablies. Le président de la République a nommé un nouveau ministre de Bolivie auprès du Saint-Siège. *L'Osservatore* déclare qu'il est heureux de publier une nouvelle qui fait honneur au président et au gouvernement de Bolivie.

AUX PRIERES

Rév. Père Marie-Antoine Fernet, de l'Ordre des Frères-Mineurs, décédé à Montréal.

Rév. Père Joseph-Eucher Laporte, des clercs de Saint-Viateur, décédé à Joliette.

Frère Pierre Bras, catéchiste formé, des clercs de Saint-Viateur, décédé à Schoonhoven, Belgique.

Frère Jean Pierre Cammas, catéchiste formé, des clercs de Saint-Viateur, décédé à Souvensa, France.

Frère Eloi-Ferréol Levasseur, catéchiste formé, des clercs de Saint-Viateur, décédé à Billeu, France.

Frère Gustave Bétournay, novice, des clercs de Saint-Viateur, décédé à Joliette.

Sœur Marie-Basile, née Emma Daigneault, professe de chœur, des Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, décédée à Hochelaga.

Sœur Marie de Sainte-Albertine, née Anna Brodeur, professe choriste, des Sœurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs, décédée à Sainte-Rose.

M. Alphonse Brosseau, décédé à Laprairie.

M. Adolphe Robidoux, décédé à Montréal.